



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 21 décembre 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00165** du **19 DEC. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
CDC HABITAT SOCIAL
Domicilié (e) 33 Avenue Pierre Mendès France
75013 Paris

En vue de la réalisation : Mise en œuvre d'enduit mince sur isolant; dépose du bardage existant sur pignon nord et mise en œuvre d'un bardage métallique y compris isolant; habillage du garde-corps barreaudé des loggias en tôle métallique perforée.

Le projet ne prévoit pas la modification des toitures-terrasses, ni création d'une construction ou modification le volume d'une construction existante.
Les travaux du projet prévus uniquement aux niveaux supérieurs R+1.

Sur un terrain sis 4 Rue Roland Garros
Cadastré AC114

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

19 DEC. 2023

Le Maire

Philippe GAUDIN



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00165** du **19 DEC. 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,